



Strasbourg, le 21 janvier 2022

APCAT(2022)01

**ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
RÉUNION DU BUREAU DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

PAR VISIOCONFERENCE

11 janvier 2022 (9 h 30-17 heures)

RAPPORT DE RÉUNION

*Document préparé par le Secrétariat
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs
This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

PARTICIPANTS :

Membres du Bureau :

Nataša Holcinger (NH) : présidente
Alessandro Balducci (AB) : vice-président
Mikaella Mala (MM) : vice-présidente
Rute Ricardo au nom d'Ana Freitas (AF) : ex-présidente

Secrétariat du Conseil de l'Europe (CdE) :

Maguelonne Déjeant-Pons (MDP) : cheffe de la Division du paysage, de l'environnement et des risques majeurs
Krzysztof Zyman (KZ) : secrétaire exécutif d'EUR-OPA
Styliani Elmatzoglou (SE) : secrétariat d'EUR-OPA

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour APCAT(2022)OJ01 est adopté sans amendement.

2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Le secrétaire exécutif, M. Krzysztof Zyman, fait le point sur les activités et les évolutions récentes d'EUR-OPA. Les restrictions en matière de déplacements internationaux demeurent, seules les missions essentielles sont autorisées. KZ évoque la situation budgétaire, la réunion ministérielle EUR-OPA de 2021 et la réunion à venir du Comité des correspondants permanents et des directeurs des centres spécialisés. Des précisions sont données au titre des points spécifiques de l'ordre du jour.

KZ informe le Bureau qu'il a reçu une invitation à participer à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes qui se tiendra la troisième semaine de mai en Indonésie. La Plateforme mondiale est un moyen de partager des connaissances et de discuter des derniers développements et tendances en matière de réduction des risques de catastrophes. La participation de KZ dépendra de la situation sanitaire et des restrictions en vigueur en matière de déplacements internationaux.

3. SUIVI DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE EUR-OPA : RÉFLEXION SUR L'ORIENTATION FUTURE DE L'ACCORD

La 14^e réunion ministérielle, tenue à Matosinhos (Portugal) et organisée par le ministère portugais de l'Intérieur, a été un succès malgré les difficultés dues aux mesures liées à la covid-19. La réunion a abouti à l'adoption du projet de plan à moyen terme 2021-2025, aux projets de recommandations intitulés « [Soutenir et protéger les personnes handicapées avant, pendant et après des crises de santé publique causées par une pandémie due à un virus ou à un autre agent pathogène](#) » et « [Inclusion des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés dans les crises de santé publique causées par une pandémie due à un virus ou un autre agent pathogène](#) ».

La réunion ministérielle s'est tenue sous une forme hybride du 24 au 26 novembre 2021 à Matosinhos (Portugal) pendant le Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes. Le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe s'est adressé au Forum lors de la cérémonie d'ouverture via un message préenregistré. En outre, KZ a animé deux manifestations parallèles : « La réduction des risques de catastrophes et la prise en compte de la question du handicap : les enseignements de l'exemple italien » et « Le renforcement de la gouvernance dans la gestion des incendies de paysage ».

KZ informe le Bureau qu'il présentera les résultats de la réunion ministérielle au Groupe de rapporteurs du CM sur la culture au cours de la réunion à venir du 2 mars 2022. Ce sera l'occasion d'attirer l'attention d'un public plus large sur le travail de l'Accord et peut-être d'inciter d'autres États à adhérer à ce dernier.

4. SITUATION BUDGÉTAIRE

KZ informe le Bureau de la situation financière de l'Accord. Le nombre d'États parties demeure stable (24). En 2021, EUR-OPA a réussi à dépenser environ 94 % de son budget.

5. ADOPTION DU BUDGET 2022

KZ partage avec tous les membres du Bureau le document sur le Programme et Budget 2022-2025 qui donne une indication précise de la budgétisation pour les deux prochaines années (2022-2023). D'après le budget adopté, 701 800 euros sont alloués à l'Accord en 2022.

6. PROCHAIN COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS : RÉFLEXION SUR L'ORIENTATION FUTURE DE L'ACCORD

KZ informe le bureau que les propositions de projets doivent encore être examinées par le Comité des correspondants permanents (CCP), raison pour laquelle la prochaine réunion des correspondants permanents devrait se tenir dès que possible. KZ souligne l'importance de la création d'une sous-commission qui serait chargée d'évaluer, avec le secrétaire exécutif, les propositions de projets soumises par les centres spécialisés et de proposer au Comité l'affectation des fonds alloués aux projets, comme indiqué dans le Règlement intérieur. KZ déclare que cette sous-commission devrait être créée lors de la prochaine réunion du CCP.

KZ informe le Bureau des demandes actuelles de financement pour la poursuite des projets existants. Il indique que certaines initiatives pourraient tendre à ce que de nouveaux centres rejoignent le Réseau, ce qui pourrait avoir des répercussions financières sur la répartition des fonds entre les projets.

KZ souligne la nécessité d'organiser la prochaine réunion du CCP avec les directeurs des centres spécialisés et propose de la tenir les 10 et 11 février. Une grande partie de la réunion sera consacrée à l'examen des projets de 2021 et des propositions de projets pour 2022. Il faut en outre réfléchir aux travaux qui devraient être menés sur le volet intergouvernemental de l'Accord. Compte tenu de l'adoption récente, lors de la réunion ministérielle, de deux recommandations, le Comité devrait décider des prochaines étapes qui devraient refléter les priorités fixées dans le plan à moyen terme.

KZ souligne l'importance d'améliorer la communication entre les différentes parties à l'Accord, dont la communication entre les centres scientifiques et les autorités de leurs pays respectifs.

Le secrétaire exécutif propose d'inscrire les points ci-après à l'ordre du jour de la prochaine réunion conjointe du Comité des correspondants permanents et des directeurs des centres spécialisés :

- **Présentation des candidats à l'élection du président du CCP et des deux vice-présidents. Élection éventuelle du président du CCP et des deux vice-présidents :**

NH ayant effectué deux mandats en qualité de présidente, elle ne peut prétendre à un troisième mandat, mais restera au Bureau en qualité d'ancienne présidente. Si leur mandat expire aussi, les vice-présidents peuvent être candidats (comme tous les autres membres du CCP) à la présidence du Comité.

- **Création d'une sous-commission chargée de l'évaluation des propositions de projets des centres spécialisés :**

Une sous-commission chargée de l'évaluation des propositions de projets et des décisions sur la répartition des fonds devrait être créée, conformément au Règlement intérieur qui a force exécutoire. Les membres de la sous-commission devraient évaluer, avec le secrétaire exécutif, les propositions de projets en vue de faire une proposition au Comité sur l'allocation des fonds.

AB souligne la nécessité d'un rapport descriptif à la fin de chaque projet pour garantir un retour d'information adéquat sur la mise en œuvre et les résultats finaux. KZ et AB soulignent l'importance de renforcer la collaboration entre les centres spécialisés. NH attire l'attention sur l'absence de règles spécifiques concernant le processus de sélection aux fins du financement et propose que la sous-commission élabore un système de notation.

- **Révision du Règlement intérieur du Comité des correspondants permanents**

Ce point mérite d'être clarifié.

- **Activités opérationnelles en 2021**

Le plan à moyen terme 2021-2025 définit les priorités et l'orientation du CCP. KZ propose quatre domaines de travail possibles pour le CCP au niveau intergouvernemental au cours des deux prochaines années :

- 1) outils d'évaluation des risques et protection du patrimoine culturel ;
- 2) utilisation accrue des médias (médias sociaux, médias traditionnels, mégadonnées et communication mobile) pour appuyer les mesures prises par les États pour communiquer efficacement des informations relatives aux risques de catastrophes ;
- 3) renforcement de la gouvernance des risques pour gérer les risques de catastrophes et accroître la résilience des groupes vulnérables (migrants, demandeurs d'asile, réfugiés, enfants, personnes âgées, etc.) tout en réduisant leur exposition aux risques ;
- 4) meilleure utilisation des technologies d'information géospatiale et des méthodes d'orientation et élaboration d'une recommandation relative à la recherche dans ces domaines prioritaires.

MD-P propose que les rapports sur les projets des centres spécialisés comprennent des conclusions assorties de projets de lignes directrices/recommandations qui contribueraient aux travaux actuels et futurs du CCP.

7. RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

[AP/CAT\(2021\)02](#)

KZ informe le Bureau de l'absence de réunion sur le nouveau Règlement intérieur du CCP depuis août 2021 et dit qu'il entend en organiser une avant la prochaine réunion du CCP de manière que des décisions puissent être prises à temps.

8. QUESTIONS DIVERSES

KZ informe le Bureau qu'il a reçu une invitation à participer à une manifestation privée : le [Cannes International Resilience Forum](#), qui se tiendra du 6 au 9 mars 2022¹. Certains des sujets à l'ordre du jour, comme les enseignements tirés de la covid-19, l'état de préparation du système de santé, les effets du climat et la préparation aux situations d'urgence, correspondent aux activités de l'Accord. KZ tiendra le Bureau informé.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Bureau convient de décider des dates de sa prochaine réunion ultérieurement, en fonction des décisions qui seront prises lors de la réunion conjointe des Correspondants permanents et des directeurs des centres spécialisés.

10. CLÔTURE DE LA RÉUNION

¹ Le CIRF a été reporté : il se tiendra du 23 au 26 octobre 2022.